

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 21 janvier 2013 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Noëlla Dufour, conseillère
M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Était également présente :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 9928-01-13**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux des assemblées extraordinaires du 9 et du 14 janvier 2013**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Appui au projet de prématernelle « Atelier de Menaud »
 - 5.3 Mandat à l'Immobilière – Évaluation de propriétés
 - 5.4 Mandat à Génico – Projet Bibliothèque
 - 5.5 Mandat à Alia Conseil – Formation gestionnaires
 - 5.6 Mandat à Heenan Blaikie Aubut
 - 5.7 Renouvellement d'un billet à la Caisse Desjardins
 - 5.8 Renouvellement d'un billet à la Caisse Desjardins
 - 5.9 Congrès de la FQM – Septembre 2013
 - 5.10 Congrès de l'Ass. des directeurs municipaux du Québec Juin 2013
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
 - 9.1 Nomination du comité en développement culturel à titre de conseil local du patrimoine
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de décembre 2012
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 décembre 2012
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO. 9929-01-13**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-
SOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent les procès-verbaux des assemblées extraordinaires du 9 et du 14 janvier 2013 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES
RÉSOLUTION NO. 9930-01-13**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ
PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-
SOLU QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Hockey-Jeunesse
<i>Tournoi Bantam, Midget, Junior</i> | 350 \$ |
| • Hockey-Jeunesse
<i>Tournoi Novice, Atome, Pee-wee</i> | 250 \$ |
| • Équipe Volley-Ball Essor Impulsif de Charlevoix
<i>Tournoi en Autriche</i> | 300 \$ |

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

**5.2 APPUI AU PROJET DE PRÉMATERNELLE « ATELIER DE MENAUD »
RÉSOLUTION NO. 9931-01-13**

ATTENDU QUE l'Atelier de Menaud a mis en place un projet de prématernelle desservant le « secteur des montagnes », soit les municipalités de Notre-Dame-des-Monts, St-Aimé-des-Lacs, Clermont et le secteur Ste-Agnès de la Ville de La Malbaie;

ATTENDU QUE les représentants de cet organisme ont rencontré les membres du conseil municipal pour leur expliquer les buts et les intérêts visés par l'implantation de ce projet préscolaire;

ATTENDU QUE la mise en place de cette nouvelle structure bonifiera l'offre de garderie et d'éducation préscolaire dans notre secteur;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER
JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL
ASSELIN ET DÛMENT RÉ-
SOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont offre son appui à la mise en place d'un projet de prématernelle dans le secteur des montagnes.

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Marjolaine Lascelles, Atelier de Menaud.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

5.3 MANDAT À L'IMMOBILIÈRE – ÉVALUATION DE PROPRIÉTÉS RÉSOLUTION NO. 9932-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont mandate la firme L'Immobilière, Société d'évaluation Conseil Inc. conformément à son offre de service du 3 décembre 2012.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Claude Vanasse, Évaluateur agréé, l'Immobilière, Société d'évaluation conseil Inc., 72 rue Jacques-Cartier Ouest, 4^e étage, Saguenay, arr. Chicoutimi (Québec) G7J 1G2.

5.4 MANDAT À GÉNICO EXPERTS-CONSEIL – PROJET BIBLIOTHÈQUE RÉSOLUTION NO. 9933-01-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont désire procéder à l'analyse d'un projet de réaménagement de sa bibliothèque locale;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville de Clermont doit obtenir l'aide technique d'une firme spécialisée afin d'analyser les possibilités et coûts relatif à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont mandate la firme Génico experts-conseils à effectuer les travaux compris dans la première étape des services de base de son offre de services professionnels en date du 19 décembre 2012 et portant le numéro de pièce P1-2013-01-13.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Enrico Bouchard, ingénieur, Génico experts conseils, 176 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1.

5.5 MANDAT À ALIA CONSEIL – FORMATION GESTIONNAIRES RÉSOLUTION NO. 9934-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont mandate la firme Alia Conseil afin d'adapter et animer un parcours de formation pour les gestionnaires de la Ville conformément à son offre de service en date du 12 décembre 2012 et portant le numéro de pièce P2-2013-01-13

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Hugo Privé, CMA, chargé de projet, Alia Conseil, Place Iberville III, 2960 boulevard Laurier, Bureau 214, Québec (Québec) G1V 4S1.

5.6 MANDAT À HEENAN BLAIKIE AUBUT RÉSOLUTION NO. 9935-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte l'offre de la firme Heenan Blaikie Aubut concernant le renouvellement de service de consultation juridique pour l'année 2013 conformément à leur offre en date du 18 décembre 2012. Le service de consultation juridique pour l'inspecteur municipal ne sera pas renouvelé.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

QUE la présente résolution soit adressée à Me Pierre C. Bellavance, Heenan Blaikie Aubut, 900 boul. René-Lévesque Est, Bureau 600, Québec (Québec) G1R 2B5.

5.7 RENOUELEMENT BILLET CAISSE DESJARDINS RÉSOLUTION NO. 9936-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Desjardins de Clermont pour son emprunt au montant de 95 400 \$ en vertu du règlement no. VC-399-06, échéant en série 5 ans comme suit :

17 797,53 \$	3,45 %	22 janvier 2014
18 416,84 \$	3,45 %	22 janvier 2015
19 057,70 \$	3,45 %	22 janvier 2016
19 720,87 \$	3,45 %	22 janvier 2017
20 407,06 \$	3,45 %	22 janvier 2018

QUE les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

QUE la présente résolution soit adressée à la Caisse Desjardins de Clermont, 180 Boul. Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1G1.

5.8 RENOUELEMENT BILLET CAISSE DESJARDINS RÉSOLUTION NO. 9937-01-13

ATTENDU QUE la Ville de Clermont se propose d'emprunter par billets un montant de 95 400 \$ en vertu du règlement VC-399-06;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier (directeur général) ;

QUE les billets seront datés du **22 janvier 2013**;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

- 1.- 17 797,53 \$
- 2.- 18 416,84 \$
- 3.- 19 057,70 \$
- 4.- 19 720,87 \$
- 5.- 20 407,06 \$

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **5 ans** (à compter du 22 janvier 2013)

QUE la présente résolution soit adressée à la Caisse Desjardins de Clermont, 180 Boul. Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1G1.

5.9 CONGRÈS DE LA FQM – SEPTEMBRE 2013 RÉSOLUTION NO. 9938-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal soient autorisés à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 26, 27 et 28 septembre 2013.

5.10 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC RÉSOLUTION NO. 9939-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 juin 2013.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

9.1 NOMINATION DU COMITÉ EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL À TITRE DE CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE RÉSOLUTION NO. 9940-01-13

ATTENDU QUE par sa résolution no. 8816-06-08 la Ville de Clermont acceptait, à titre consultatif, la mise en place d'un comité en développement culturel;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire que ce comité agisse également à titre de Conseil Local du patrimoine;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer et/ou modifier les membres qui siègent au sein de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont abroge la résolution no. 9509-05-11 et nomme les personnes suivantes à titre de membre du comité en développement culturel et conseil local du patrimoine :

- Mme Gisette Bergeron, 8 rue Tremblay
- Mme Lise Turcotte, 119 Boul. Notre-Dame
- Mme Caroline Dion, 14, rue Beauregard
- Mme Marthe Audet, 6 rue Horizon

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

Ainsi que mme Noëlla Dufour, conseillère municipale et monsieur Rémy Guay, conseiller municipal.

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE DÉCEMBRE 2012 RÉSOLUTION NO. 9941-01-13

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de décembre 2012 au montant de 218 245.63 \$ ainsi que le versement des salaires de décembre 2012 au montant de 76 257.37 \$ et portant le numéro de pièce P3-2013-01-13.

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-12-2012 RÉSOLUTION NO. 9942-01-13

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de novembre 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DUMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2012 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 95 470.88 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2013-01-1264 et portant le numéro de pièce P3-2013-01-13.

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NO. 9943-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 12.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale